

Newsletter #6 – 6 mai 2013

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

CHANTIER DE SUIVI DU DEFICIT D'ENREGISTREMENT DES ATTRIBUTIONS

Le chantier mené avec les coordonnateurs régionaux du SNE pour suivre l'enregistrement des attributions dans le SNE suit son cours. A ce jour, l'équipe projet nationale a centralisé **361 copies des courriers de demande d'explication à l'attention des organismes de logement social. 86 bailleurs y ont apporté des réponses.**

L'équipe projet nationale a mis à disposition des coordonnateurs régionaux du SNE, un **guide d'explications des réponses à apporter aux difficultés communes pour l'enregistrement des attributions dans le SNE**. Ce document dresse un premier bilan des retours des organismes de logement social qui font état de 4 principaux types de problèmes :

- **Les problèmes techniques**

Cas le plus fréquemment cité dans plus de 50% : l'interface SI bailleur/SNE est mal construite,

- **Les problèmes de rejet des enregistrements des attributions**

Cas le plus fréquemment rencontré : les contrôles bloquants imposés par le SNE ne sont pas correctement renseignés,

- **Les problèmes de procédure**

Cas le plus fréquemment rencontré (à hauteur de 27%) : la demande à radier l'est déjà dans le SNE,

- **Les problèmes organisationnels**

Cas le plus fréquemment rencontré (à hauteur de 10%) : l'organisation interne de l'organisme est à optimiser.

A partir de cette semaine, et afin de vous permettre de résoudre ces différents points de blocages, les newsletters à venir développeront un focus sur l'une des réponses apportées par l'équipe projet nationale aux problèmes rencontrés par les organismes de logement social.

REFERENTIEL HEXAPOSTE

Suite à plusieurs remontées enregistrées, le fichier HEXAPOSTE a été remis à disposition sur l'espace de travail partagé Alfresco dans une **version complète incluant les codes CEDEX**.

FORMATION INFOCENTRE

Une session supplémentaire de formation à l'infocentre, niveau débutant aura lieu le **jeudi 27 juin**, à destination des DREAL et des gestionnaires territoriaux qui n'auraient pas été encore formés.

Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à l'adresse mël suivante : demande-unique@developpement-durable.gouv.fr.

DEBRANCHEMENT DE LA FONCTIONNALITE DE REPRISE DES ANCIENNES DEMANDES

A partir du 30 juin 2013, la fonctionnalité de reprise des anciennes demandes ne sera plus disponible dans le SNE. En effet, cette fonctionnalité offrait jusque là, la possibilité de reprendre des demandes de logement social dans le SNE dont l'enregistrement datait d'avant la mise en place de ce dernier tout en conservant son ancienneté. Ce type de reprise devrait maintenant être réalisée depuis fort longtemps, la fonctionnalité n'a alors plus raison d'être d'où sa suppression prévue à la fin du mois prochain.